

## Conduites à tenir en cas d'accident

**ALERTE  
LE PLUS  
RAPIDEMENT :  
18 ou 112**

**TANT QUE LE TRACTEUR OU LE MATÉRIEL NE PREND PAS FEU, RESTEZ DANS LE TRACTEUR.**

**VOUS ÊTES DANS LE TRACTEUR QUI EST EN FEU OU UNE EXPLOSION SURVIENT, VOUS DEVEZ DESCENDRE.**

### ATTENTION À RESPECTER CES RÈGLES :

- ▶ Ne touchez à aucune partie métallique des engins : marche pieds, poignées...
- ▶ Sautez à pieds joints sur le sol sans toucher simultanément le sol et l'engin
- ▶ S'éloigner en sautant à pieds joints ou par petits pas serrés.

**i**

### DANS TOUS LES CAS :

- Interdire l'accès à toute personne afin d'empêcher un autre accident (distance mini de 5 m)
- Ne pas toucher aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne, pour éviter d'être vous-même électrocuté. Il en va de votre vie !
- Ne pas toucher aux engins, aux câbles, même tombés au sol, ni aux pylônes

## Pour plus de renseignements :

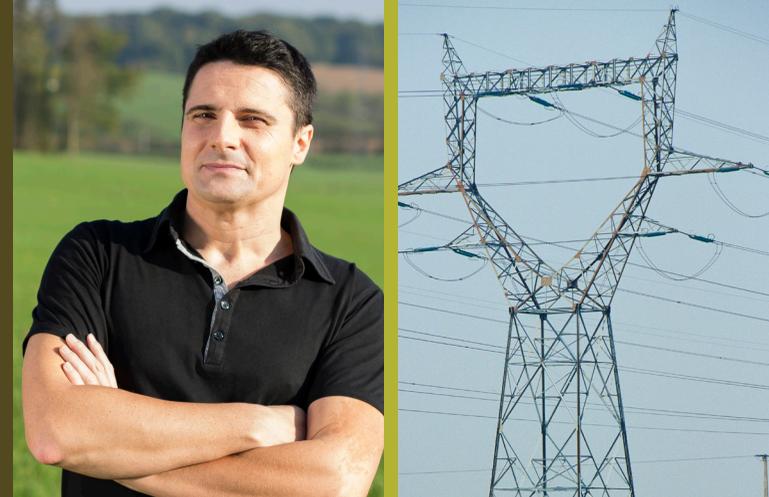
**CONTACTEZ LE SERVICE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :**

▶ [contactsst@msa75.msa.fr](mailto:contactsst@msa75.msa.fr)

**RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET**

▶ [msa-idf.fr](http://msa-idf.fr)

rubrique exploitant / Santé Sécurité au Travail.



vous informer

# Prévenir les risques liés aux lignes électriques aériennes

■ Service santé sécurité au travail de la MSA Ile-de-France

Conception et réalisation : MSA d'Ile-de-France - Crédits photos : CCI/MSA Service Image(s) - Impression : UPN/Cimafap - 7555D - Juin 2018.



## LA MSA ILE-DE-FRANCE, EN PARTENARIAT AVEC ENEDIS ET RTE, S'ENGAGE DANS UNE CONVENTION POUR PROMOUVOIR LA PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

► **L'électricité est invisible, pour autant, le danger est bien là.**



Même sans contact direct avec une ligne électrique aérienne, un arc peut se former et occasionner des blessures graves (électrisation), voir mortelles (électrocution).

**N'IMPORTE QUEL ÉQUIPEMENT PEUT DEVENIR CONDUCTEUR MORTEL :** rampe de pulvérisateur, tuyau d'irrigation, vis à grain, benne de tracteur, godet de chariot télescopique...

► Pour vous protéger, plusieurs mesures doivent être mises en œuvre :



### REPÉRER VOS PARCELLES TRAVERSÉES PAR DES LIGNES ÉLECTRIQUE AÉRIENNES

Notez-les dans votre document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels. Pensez à informer tout professionnel qui viendrait intervenir sur ces parcelles.



### ORGANISER VOTRE TRAVAIL

- Ne stockez pas de matériels ou de produits agricoles sous une ligne (dépot de betteraves, pommes de terre, balles de paille, foin...).
- Évitez l'arrosage, l'irrigation et la manœuvre d'engins de grande hauteur sous les lignes.
- Mettez à la terre les parties métalliques de vos silos, hangars provisoires et appareils de levage.
- Informez et formez toutes personnes travaillant à proximité des lignes électriques aériennes, y compris les entreprises extérieures (ETA...).



► Des détecteurs de ligne embarqués existent mais ne remplacent en rien la vigilance du conducteur !



### CONNAÎTRE ET RESPECTER LES DISTANCES

Connaître la hauteur des lignes ne suffit pas, il faut aussi connaître le gabarit des machines pour vérifier que leurs passages sous la ligne respectent les distances de sécurité. À titre d'exemple, une machine qui passe sous une ligne de 20 000 volts ne doit pas excéder 5 mètres hors-sol.

Haute Tension de type A (HTA)				
Tension (en volts)	Nombre d'isolateur	Distance câble-sol (en mètres)	Distance de sécurité réglementaire (en mètres)	
20 kv	2 à 3	6 m	En passage	1 m
			En manœuvre	3 m

Haute Tension de type B (HTB)				
Tension (en volts)	Nombre d'isolateur	Distance câble-sol (en mètres)	Distance de sécurité réglementaire (en mètres)	
50 à 63 kv	4 à 6	6,3 m	En passage	1,3 m
			En manœuvre	5 m
90 kv	9	6,5 m	En passage	1,5 m
			En manœuvre	5 m

Très Haute Tension (THB)				
Tension (en volts)	Nombre d'isolateur	Distance câble-sol (en mètres)	Distance de sécurité réglementaire (en mètres)	
225 kv	12 à 14	7,1 m	En passage	2,1 m
			En manœuvre	5 m
400 kv	19	8 m	En passage	3 m
			En manœuvre	5 m